Index Égalité 2023

Nexans Industrial Solutions France

Conformément à la loi n°2018-771 du 7 septembre 2018, dites « loi avenir professionnel », Nexans Industrial Solutions France (NISF) a calculé son index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2023, l'index de NISF est : 67 points sur 100. Notre entreprise est plus que jamais engagée dans sa politique de diversité et d'inclusion et a renouvelé son ambition d'assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes au travers de la signature d'un accord collectif 2024-2027 impliquant des actions d'amélioration.

	Nombre maximum de point	Nombre de point obtenus par NISF
Indicateur 1 : écarts de rémunération entre les hommes et les femmes	40	27
Indicateur 2 : écarts de taux d'augmentation entre les hommes et les femmes	20	10
Indicateur 3 : écarts de taux de promotion entre les hommes et les femmes	15	15
Indicateur 4 : augmentations attribuées au retour de congé de maternité	15	15
Indicateur 5 : nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	0
TOTAL	100	67

Chez Nexans, nous apprécions et respectons toutes les différences qui rendent chaque personne unique car c'est ensemble que nous électrifierons le futur. C'est ce que signifie la diversité pour nous.

#WOMENINNEXANS #WEARENEXANS

#WOMENEMPOWERMENT

#WORK TOGETHER, WiN

TOGETHER

